

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

MANDEMENT

DE

S. Em. le Cardinal Taschereau

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

AU SUJET DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

8 DÉCEMBRE 1886

ELZÉAR ALEXANDRE CARD TASCHEREAU

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec. Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Depuis que, malgré Notre indignité, le Souverain Pontife Léon XIII a daigné Nous revêtir de la pourpre romaine, c'est la première fois, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, que Nous avons l'occasion de vous adresser la parole. Nous vous répéterons la bénédiction de l'Apôtre Saint Paul aux fidèles de Corinthe (I. Cor. I. 3) : Que Dieu notre père et Jésus-Christ notre Seigneur nous accordent la grâce et la paix ; gratia vobis et pax a Domino nostro et Domino Jesu Christo !

A vous N. T. C. F., et à tous les catholiques du Canada reviennent en premier lieu tout l'honneur et le mérite de cette dignité, comme le prouvent les paroles que le Souverain Pontife prononça dans le consistoire du 7 juin dernier. "Tout le monde sait, dit-il, avec quelle fermeté les Canadiens sont attachés à la foi catholique, quel amour ils ont pour l'Eglise et quelle générosité, quelle piété et quelle fidélité ils ont montrée envers le Pontife romain sans des temps très difficiles. C'est pourquoi, ajoute-t-il, Nous ne doutons pas que l'élevation d'un archevêque canadien à une si grande dignité ne doive contribuer à l'honneur de la religion catholique, au bien et à la félicité du peuple canadien et à augmenter et confirmer son dévouement envers l'Eglise romaine."

Lorsque Nous songeons, N. T. C. F., à l'immense bienfait que Nous avons reçu en cette occasion et à la vive reconnaissance que tous ensemble nous devons en concevoir, Nous nous sentons rempli de confiance que vous accueillerez avec empressement et bonne volonté les conseils et les desirs de Notre bien-aimé Pontife.

Voici la lettre que le 26 juillet dernier, en la fête de la Bonne Sainte Anne, patronne de cette province, et quelques jours seulement après les solennités de notre installation comme Cardinal, le Souverain Pontife daignait Nous adresser :

A NOTRE CHER FILS ALEXANDRE TASCHEREAU CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTÉ EGLISE ROMAINE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

LÉON XIII PAPE
Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.
Il nous a été fort agréable d'ap-

prendre que, grâce à la générosité d'un avocat distingué de Québec, Monsieur Baillarge, une nouvelle chaire a été ajoutée à celles qui existaient déjà dans l'Université Laval, dont Vous êtes le Chancelier Apostolique. Comme la fin de cette chaire est de former la jeunesse studieuse aux lettres et à la perfection de l'éloquence, Nous Nous réjouissons beaucoup de sa création parce que le progrès de la religion et du bien public dépend beaucoup de l'excellence de l'enseignement donné à la jeunesse et parce qu'il nous paraît nécessaire que les jeunes catholiques soient instruits des règles de l'éloquence pour pouvoir de vive voix ou par écrit défendre et propager la vérité.

Nous pensons donc par cet acte de libéralité Notre Cher Fils, que Nous avons déjà nommé, n'aura pas seulement contribué au développement des arts et des lettres dans sa patrie, mais se sera élevé à lui-même un monument durable, car il a mérité et les louanges de ses contemporains et les éloges de la postérité.

Nous avons le ferme espoir que ce noble exemple sera un fort stimulant pour engager d'autres fidèles, distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante surtout de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse.

La distance qui Nous sépare ne Nous permettant point d'exprimer de vive voix à l'illustre fondateur Nos sentiments d'affection paternelle et les vœux que Nous formons pour qu'il reçoive de Dieu l'ample récompense due à sa bonne œuvre. Nous Vous chargeons, Cher Fils, de le faire en Notre Nom.

Nous saisissons cette occasion, Cher Fils, pour vous recommander instamment, à vous et à vos vénérables Collègues les Evêques de la Province de Québec, de pourvoir avec le plus grand zèle et avec un parfait accord à la stabilité, à la protection, à la prospérité et au bon fonctionnement de cette Université Laval, que seule en union avec la succursale de Montréal, le Saint Siège a décorée du titre de catholique.

Nous vous recommandons aussi de faire en sorte que les jeunes gens de Vos Collèges et Séminaires soient inscrits au nombre de ses élèves.

Plein de confiance dans votre éminente vertu, Nous vous donnons, dans le Seigneur et du fond de Notre Cœur comme gage des dons célestes et de Notre sincère affection, Notre Bénédiction Apostolique, à Vous, Notre très cher Fils ; à l'homme illustre déjà mentionné ; à tous ceux qui par leurs efforts et par leur générosité contribuent à rendre plus florissante au Canada l'éducation de la jeunesse ; au clergé et aux fidèles soumis à votre sollicitude pastorale.

Donné à Rome, près de S. Pierre, le 26e jour de juillet de l'année 1886, de Notre Pontificat la neuvième.

LÉON XIII PAPE

Le Pontificat de Léon XIII sera célébré dans l'histoire de l'Eglise par

la puissante impulsion qu'il a donnée aux études et par le zèle avec lequel il encourage tous ceux qui contribuent à l'éducation chrétienne et scientifique de la jeunesse catholique. Notre pays n'est pas oublié dans cette sollicitude admirable et universelle. Déjà à plusieurs reprises et suivant les traces de son prédécesseur l'immortel Pie IX, il avait donné à l'Université Laval des marques évidentes de l'intérêt qu'il porte à cette institution si importante au bien de notre religion et de notre nationalité. Dans la lettre dont vous venez d'entendre la lecture il a voulu récompenser la générosité d'un de nos concitoyens et exciter le zèle de ceux que la fortune favorise à imiter un si bel exemple.

Quand on étudie l'histoire de toutes les grandes universités de l'Europe on voit que les rois, les princes, les nobles, les riches de toutes conditions et même des possesseurs de médiocres fortunes, ont tenu à honneur de fonder des chaires, de léguer des bibliothèques précieuses, d'assurer à des élèves peu fortunés les moyens d'en suivre l'enseignement.

Pourquoi, N. T. C. F. n'en serait-il pas de même parmi nous ?

Il est vrai que les grandes fortunes sont rares ; mais la foi est grande, la charité est ardente, le patriotisme en honneur. Ce qu'un seul ne peut faire, le nombre peut l'exécuter. Le fleuve majestueux qui traverse notre pays d'un extrémité à l'autre est si large et si profond que les gros navires peuvent le remonter jusqu'à une grande distance de l'océan, parce que des milliers de petits ruisseaux sont venus lui apporter leur humble tribut.

Remarquons bien, N. T. C. F., les motifs que nous propose le Souverain Pontife.

"Le progrès de la religion, dit-il, et du bien public, dépend beaucoup de l'excellence de l'enseignement donné à la jeunesse."

Donc, N. T. C. F., votre foi et votre patriotisme sont intéressés à cette œuvre. Dans toute notre province il y a des écoles de divers degrés, ainsi que des collèges et séminaires, où vos enfants se préparent à occuper dans l'Eglise ou l'Etat la place que la divine providence leur assigne ; mais ce n'est encore qu'une préparation ; il faut remonter plus haut et tout peuple qui ne veut point déchoir, doit fournir à l'élite de sa jeunesse des moyens d'acquérir les connaissances nécessaires à ceux qui doivent y occuper le premier rang. C'est le rôle des universités.

Il y a trente quatre ans, les évêques du Canada-Uni, persuadés de la nécessité d'une Université Catholique, ont obtenu, le 3 décembre 1852, de Sa Majesté pour l'Université Laval une charte aussi ample et aussi favorable que les catholiques du Canada pouvaient le désirer. Le Souverain Pontife accorda en même temps certains privilèges indispensables, se réservant de donner sa sanction définitive quand cette Institution aurait fait ses preuves. Au bout de vingt-quatre ans, après en avoir parfaitement connu l'organi-

sation et l'enseignement et apprécié les avantages qu'elle offre à la jeunesse canadienne, Pie IX, le 15 mai 1876, érigea canoniquement et dota l'Université Laval de tous les privilèges que l'Eglise accorde aux institutions de ce genre.

Léon XIII, à son tour, dans sa lettre du 26 juillet dernier, "recommande instamment à tout l'épiscopat de la province de Québec de pourvoir avec le plus grand zèle et avec un parfait accord à la stabilité, à la protection, à la prospérité et au bon fonctionnement de cette Université Laval que, seule en union avec la succursale de Montréal, le Saint Siège a décorée du titre de Catholique."

C'est ainsi, N. T. C. F., que la religion reconnaît, sanctifie et encourage tout ce qui peut contribuer au bonheur des peuples. Pour nous, Canadiens qui devons tout ce que nous sommes à la religion ne cessons d'en témoigner notre reconnaissance à Dieu par notre zèle à maintenir cette Institution si importante.

En effet, N. T. C. F., il importe à l'honneur et à la conservation de notre nationalité que nos hommes de profession se distinguent par leur science. Notre position à nous, Catholiques du Canada, qui sommes en minorité, exige impérieusement que ceux qui sont à notre tête soient de plus en plus capables de défendre et de propager non seulement la vérité religieuse, mais aussi la vérité sociale, telle que l'Eglise, inspirée par son divin fondateur, nous l'enseigne dans ses principes fondamentaux dont un peuple ne peut s'écarter sans tomber dans l'anarchie ou la révolution. "Or, dit Pie IX dans sa bulle d'érection canonique de l'Université Laval, l'expérience de tous les siècles nous apprend que les Universités ont puissamment contribué à détruire les erreurs qui naissent de la plus souvent de l'ignorance des lettres et qui défigurent la doctrine sacrée de la république chrétienne."

Bien des familles font élever à grands frais des monuments funéraires dans nos cimetières. Nous ne blâmons pas cette pratique que la piété filiale inspire et que son antiquité recommande. Mais ces monuments, comme le remarque Léon XIII dans sa lettre, ne sont guère durables et dans tous les cas, les sentiments de regret qu'ils éveillent deviennent de moins en moins sensibles à mesure que ceux qui ont connu le défunt disparaissent à leur tour de la scène du monde.

Il en est tout autrement quand il s'agit de personnes qui par leur libéralité ont contribué au bien de la religion et de la patrie en favorisant par des fondations le bon et solide enseignement de la jeunesse. Sans parler des vieux pays où l'on se fait un devoir rigoureux d'honorer les bienfaiteurs de l'éducation, Nous pouvons en citer des exemples frappants dans notre province de Québec. Les noms des fondateurs de nos principales institutions d'enseignement sont gravés en caractères ineffaçables dans tous les cœurs ; le temps

qui dévore tout ne fait que rendre leur nom plus cher et plus célèbre. Chaque nouvelle génération qui participe aux avantages de ces bienfaits bénit la mémoire de son bienfaiteur qui se trouve ainsi immortalisé par un monument plus durable que le marbre, car dit Léon XIII, "il a mérité et les louanges de ses contemporains et les éloges de la postérité."

Le Séminaire de Québec, qui s'est généreusement chargé de la fondation de l'Université Laval et qui n'a rien épargné pour rendre cette institution florissante, a toujours compté que des amis de l'éducation se feraient une gloire et un bonheur de l'aider dans cette importante et dispendieuse entreprise. Aujourd'hui plus que jamais il croit avoir droit à ce secours parce que les circonstances et le désir du Saint-Siège lui ont fait une position toute nouvelle par l'établissement d'une succursale à Montréal qui, en partageant les élèves, diminue considérablement les ressources sur lesquelles il avait primitivement droit de compter.

La théologie, le droit, la médecine, les sciences et la littérature offrent un vaste champ à la générosité et au patriotisme de nos compatriotes catholiques de toute origine. Si la fortune d'un ami zélé de la haute éducation ne lui permet pas de fonder une chaire, il donnera de bon cœur son denier en se rappelant que Dieu et la patrie lui en tiendront compte et que son obole jointe avec d'autres offrandes fera de grandes choses et immortalisera son nom.

Dans une audience accordée à Son Eminence le Cardinal Simeoni, protecteur de l'Université Laval, le 5 septembre 1886, le Souverain Pontife, "afin de donner un plus grand accroissement aux études et pour exciter les fidèles à venir en aide à l'Université Laval par le concours de leur zèle et de leurs contributions, a bien voulu accorder à tous les bienfaiteurs de cette Université une indulgence plénière à l'article de la mort."

De son côté, le Séminaire de Québec, afin d'assurer davantage la réalisation des vœux du Souverain Pontife, a fondé à perpétuité une messe qui sera célébrée chaque semaine pour le bien spirituel et temporel des bienfaiteurs de notre Université Catholique.

Comme conclusion pratique de tout ce que Nous venons de vous exposer, N. T. C. F., Nous vous dirons d'abord avec notre bien-aimé Souverain Pontife : "Nous avons le ferme espoir que le noble exemple donné par un généreux citoyen de Québec sera un fort stimulant pour engager d'autres fidèles distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante surtout de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse."

Nous terminerons par un passage de la Sainte Ecriture qui résume et confirme pleinement tout ce que Nous venons de vous dire.

"L'homme sage, dit le Saint-Esprit, instruit son peuple et le fruit de sa sagesse est stable et fidèle. Il sera comblé de bénédictions et ceux qui le verront le combleront de louanges. Il est vrai que les jours d'un homme sont courts ; mais les jours de son peuple sont innombrables ; et l'honneur que le sage se sera acquis vivra éternellement." (Eccli. XXXVII. 26...)

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-six, en la fête de Marie Immaculée, patronne de l'Université Laval.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,
ARCH. DE QUÉBEC.

Par Son Eminence,

C.-A. MAROIS, Ptre.
Secrétaire.

Une famille sous terre

Le Petit Marseillais nous apporte des détails émouvants sur l'éboulement qui a enseveli le hameau de Méans dans les Basses-Alpes ;

C'est dans la nuit du 11 au 12 courant vers 1 heure du matin, que le hameau de Méans, commune de Réallon, canton de Savines, a été le théâtre de ce triste événement. Une avalanche de terrain rebaisé a glissé faiblement d'abord, très rapidement ensuite, du haut de la montagne.

Quatre maisons existaient au bas de la montagne. On prévint en hâte les propriétaires de trois d'entre elles qui s'échappèrent à la course en criant : Sauve qui peut !

Le propriétaire de la quatrième maison Marenthier, dit Tuti, qui habitait là avec sa femme et huit enfants, n'entendit pas ou entendit trop tard les cris d'alarme de ses voisins. L'avalanche de terre arriva avec la rapidité de la foudre, projeta la maison à plus de 50 mètres, l'ensevelissant en entier. Des populations entières vinrent y travailler.

Le père seule a été retiré, respirant encore. Le malheureux avait la tête et un bras hors de terre quand on l'extraît de cette terre détrempée, son état est désespéré. Quant à la mère et aux huit enfants, ils sont morts étouffés, asphyxiés ou écrasés sous cette avalanche.

Sept cadavres ont été retirés. Il manque encore ceux du fils aîné, âgé de 18 ans, et de la fille aînée, âgée de 16 ans.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

14 Décembre 1886—No 140

LE CAPITAINE PHEBUS

(Suite)

—Tiens ! moi aussi !... Quand partez-vous ?

—Quand il vous plaira, monsieur le comte, si vous voulez bien naviguer sur le Subtil.

—Demain ?

—Va pour demain ! dit l'ancien corsaire en se frottant les mains.

—Eh bien ?... fit d'un air narquois Phébus en regardant Simonnet.

Le balafre sera la main que lui tendait la main Jean Brulart, mais il avait l'air piteux, piteux !...

L'audience de congé que la princesse d'Orange ne put pas refuser à la comtesse et au capitaine Phébus fut brève et morne.

—Priez pour moi ! dit-elle tristement à Mme de Villeneuve. Adieu, monsieur le comte, dit-elle à Phébus, je vous souhaite le bonheur que j'aurais voulu pour moi dans la vie ! Quand le Subtil fit voile pour les côtes de France, "la belle comtesse" le salua de ses acclamations et de ses vœux.

—Au revoir, camarades ! cria Phébus, touché de cette preuve nouvelle de l'attachement de ces braves gens. Simonnet se cambrant sur le pont, mais, hum ! il n'y en avait pas pour longtemps, encore que la mer fût assez calme.

Il faisait une splendide journée de printemps, avec une jolie petite brise qui donnait des ailes au Subtil.

—Chère Yolande, dit Phébus à sa fiancée qui regardait se fondre dans l'air le port d'Amsterdam, lorsque je vins en Hollande, j'avais le pressentiment que j'y trouverais le bonheur !

—Et moi, répondit-elle avec son sourire de fleur, j'ai le pressentiment que je vais le trouver en la quittant ! Jean Brulart avait déjà raconté "sa chienne de vie", comme il disait, depuis qu'il s'était séparé de M. le comte, Narcisse Ratiboul, lequel, entre parenthèse, avait avalé sa gaffe dans la Baltique, le pauvre vieux ! — l'avait ramené à Saint-Malo ; deux mois durant, il y avait traîné ses amarres sans trouver un bout de commandement ; puis, en fin de compte, un brave homme d'armateur lui avait confié cette carcasse de brick, sur laquelle il faisait à perpétuité la navette entre les côtes de France, d'Angleterre et de Hollande. Une existence de pomme cuite ! Parlez-moi du bon temps où l'on était corsaire ! A présent, le roi s'avisait d'être en paix avec tout le

monde ; autant se faire apothicaire, ou s'en aller planter ses choux n'importe où ! Enfin, c'était toujours une rude chance que de s'être à point trouvé là pour rapatrier Mme la comtesse, M. le comte et sa jolie fiancée !

—Quand vous aurez assez du métier, lui dit Phébus, venez à Villeneuve ; il y aura toujours une place pour vous, mon ami.

—Ça ne serait pas de refus, mais, voyez-vous, je suis destiné probablement à finir comme ce pauvre Ratiboul, dans le sein de Thélys la blonde, et cette fin là en vaut une autre !

A Saint-Malo, les passagers prirent congé de Brulart, et, quelques heures après, deux voitures et un fourgon, frétés par Simonnet, les emportèrent avec leurs bagages. Ils arrivèrent sans incident à Rougeré, où la comtesse donna l'ordre à Simonnet d'aller avertir de leur approche messire Michel Blayvillain et messire Lucas Péllisson. Le balafre partit joyeusement au galop sur une rosse de louage ; une heure après, on se remit en route, et, non loin de Villeneuve, on rencontra le bon curé de Corbaon, qui monta dans le carrosse de la comtesse, et, après les compliments, s'empressa de parler de Mme de Longeville.

—Ma mère !... dit Yolande avec une ardente expression. O monsieur le curé, est-ce bien vrai que je vais la revoir, et l'entendre, et l'embras-

ser, et recevoir son adoré baiser ?

—Oui, mon enfant, mais il ne faut rien brusquer. J'ai mis huit jours à préparer Mme de Longeville au miracle de votre retour ; elle sait maintenant que vous vivez et que, d'un instant à l'autre, vous pouvez arriver à Villeneuve. Elle pleure plus que jamais à présent, mais ce n'est plus de douleur ! La débile nature humaine ne supporte pas plus l'excès de la joie que l'excès de la souffrance. Maîtrisez votre impatience jusqu'au moment où nous irons vous dire : Venez !

—J'obéirai, monsieur le curé, mais faites que je ne meure pas d'impatience !

Se figure-t-on ce que put être la scène du revoir entre cette mère que, bien plus que les années, l'atroce chagrin avait blanchie, et cette fille adorée, qu'elle retrouvait dans l'épanouissement de la grâce et de la beauté ?

—Yolande !... Où est-elle ?... s'écria Mme de Longeville en ouvrant ses bras à son amie et à Phébus.

—Bientôt vous la verrez, et je vous jure que vous serez fière de votre fille !

—Tout ce que m'a dit M. le curé tient vraiment du miracle. Elle a bien souffert, elle aussi !... Que Dieu est bon de m'avoir laissé vivre pour la revoir, la bénir et la donner à son fiancé !... Sais-tu que tu es bien beau, Phébus ?... Et elle ? Parlez-moi

d'elle... Je lis dans vos yeux que vous me troupez par bonté d'âme... N'est-ce pas qu'elle est ici déjà ?... Par pitié, ne retardez pas d'une seconde la résurrection de mon bonheur... Je serai forte contre lui, ne craignez pas, je serai forte !...

—Et comme Mme de Villeneuve, le vieux chapelain et messire Michel paraissaient hésiter :

—Yolande, ma petite Yolande, mon cher doux ange, s'écria Mme de Longeville d'une voix saphirique en tendant ses bras tremblants d'émotion, ne reconnais-tu pas ta mère ?... Viens, viens donc, pour te revoir j'ai tant prié Dieu !...

Tous les serviteurs du château, Monique au premier rang, assistaient à cette touchante scène, le cœur frissonnant et les paupières humides.

—Venez !... dit à demi-voix le curé de Corbaon.

Alors, d'une salle voisine, s'élança comme une angélique apparition, une belle jeune fille aux cheveux noirs, blanche comme le lis des vallées, qui vint s'épanouir aux genoux de Mme de Longeville, puis son cœur, en redisant cent fois à travers ses larmes :

—Ma mère !... Maman !... O ma bonne mère !...

La mère heureuse pleurait aussi, elle, en couvrant de regards adorants et d'incessants baisers. Tout le monde sanglotait autour d'elles.

—Tiens, Yolande, reconnais-tu

celle-là ?... dit Mme de Longeville en désignant une vieille servante, qui larmoyait bruyamment.

—Monique !... s'écria la jeune fille. Et Monique de redoubler ses sanglots !

Appuyée sur Yolande et Phébus, précédées des deux prêtres, suivie de la foule des serviteurs qui se pressaient pour voir de plus près l'héritière de Corbaon, Mme de Longeville se dirigea vers la chapelle avec la comtesse de Villeneuve, et les fins vitraux blasonnés vibrèrent bientôt aux pieux et enthousiastes accents du Te Deum.

Trois semaines après, le bourg de Corbaon était en fête, pavé à profusion, sa grand-rue tendue de draps blancs piqués de rose, le sol recouvert d'un immense et odorant tapis de fleurs. Une multitude barolée formait la haie, parlant avec animation des aventures de la demoiselle de Corbaon, naturellement amplifiées en enjolivrées ; et c'étaient des oh ! et des ah ! et de petits cris féminins, et de mâles interjections ! On était venu de vingt lieues à la ronde pour assister à son mariage, et toute la noblesse du pays eut à cœur de lui faire cortège.

A suivre

SOMMAIRE

Mandement de S. Em. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec
Une famille sous terre
FRÉLÉTON.—Le capitaine Phébus
Bonne foi
Les écoles séparées
Hypocrites
Petite Gazette
M. Burke
La situation en France
Les élections de Manitoba
Attentat contre l'empereur Guillaume
Echos & nouvelles

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de Poste, Québec—A. G. Tourangeau
Huile Astrale de Pratt—C. Pevelley
"GRIP" journal comique du Canada
Bertrand & Cie, marchands de bois
Avis aux entrepreneurs—A. P. Bradley
Bazar du Patronage
Ligne Allan—Voir 4ème page
Traverse entre Québec et Lévis
Faites l'essai de l'eau dentifrice
Avis aux entrepreneurs—A. Gobeil

CANADA

QUEBEC, 14 DECEMBRE 1886

BONNE FOI

L'Etendard du 2 décembre disait :

M. Meredith, l'associé politique de sir John, entreprend, en ce moment de défaire le gouvernement Mowat, parce que ce dernier rend justice aux catholiques. Il y a plus : il entend ostraciser tout ce qui est catholique, tout ce qui est de langue française, qu'il appelle une langue étrangère.....

Nous dirons avec La Justice :

"Lisez et méditez bien, catholiques, conservateurs, qui êtes avant tout pour le parti, c'est-à-dire pour sir John, pour M. Meredith et ses écoles mixtes."

Et l'Etendard du 1er décembre avait dit :

Le programme des conservateurs-torys du Haut Canada comprend l'abolition de la dime, l'abolition des écoles séparées pour les catholiques et la lecture forcée de toute la bible dans les écoles. Que nos frères d'Ontario y prennent garde.

Par conséquent l'Etendard accusait M. Meredith et son parti d'avoir pour programme la guerre aux catholiques, et l'abolition des écoles séparées.

C'est une accusation trop grave pour qu'un journal honnête et sans esprit de parti la lance à tort et à travers. Voyons donc si l'Etendard a dit vrai.

M. Meredith a publié, sous forme de manifeste à ses électeurs de London, son programme politique. On y lit le passage suivant :

"L'existence du système des écoles séparées de la province a été garantie à nos concitoyens catholiques romains par la constitution. Quelques-uns peuvent regretter que l'inauguration de ce système soit devenue nécessaire, mais c'est néanmoins le devoir du gouvernement de s'y conformer et de s'appliquer à le rendre le plus efficace possible. Le principe sur lequel est basé ce système a été reconnu volontairement et ce principe ne saurait être perdu de vue.

Donc le maintien des écoles séparées constitue l'un des articles du programme de M. Meredith.

Plus récemment, dans son discours de London, M. Meredith a dit :

Ceci est une lâche tactique de la part du Globe, en présence de mon manifeste dans lequel j'ai dit que je suis en faveur du maintien des écoles séparées, et que je veux accroître leur efficacité. Le Globe n'a pas le courage de publier mes paroles, mais il les falsifie pour ceux qui n'ont pas le courage de lire. Qui a assuré l'adoption de la loi des écoles séparées ? C'est le parti conservateur du Canada.

Ceux qui ont le droit d'être entendus ont énergiquement combattu cette communauté d'éducation, et le droit au système séparé est devenu loi du pays. Quand bien même, je voudrais l'abolir, je ne le pourrais pas. La loi a été basée sur le principe du choix volontaire, et l'on ne doit pas porter atteinte à ce principe vital.

Il est bien clair, n'est-ce pas, que M. Meredith est en faveur du maintien des écoles séparées.

Quant à "l'ostracisme envers tout ce qui est catholique," voici comment le chef de l'opposition ontarienne entend les pratiques :

Maintenant, un effort a été fait par

un journal, le Globe, pour me faire pousser le cri religieux. Je refuse absolument de me laisser engager dans une telle position par flatterie ou par contrainte. Dans ce pays, où il y a des hommes dont les idées religieuses diffèrent nous ne pourrions jamais former une grande nation si nous allumons la torche des haines sectaires. Je ne suivrai pas l'exemple de ces hommes qui, en 1857, ont attaqué non seulement la religion des catholiques Romains, mais encore les prêtres et les femmes qui voient leur vie aux exercices religieux. Je méprise profondément une telle conduite, et si demain, en l'adoptant, je pouvais devenir Premier de la Province, je repousserais cette offre avec dédain. (Tonnerre d'applaudissements).

M. Meredith est donc en faveur des écoles séparées, et méprise la tactique qui consiste à faire appel au fanatisme religieux.

En présence de ces déclarations publiques, solennelles, d'un chef de parti dont les paroles en ce moment ont une si grande importance, que fait l'Etendard ? Il ne retire aucune de ses accusations contre cet homme public. Il laisse croire à ses lecteurs que M. Meredith veut "ostraciser les catholiques", et "abolir les écoles séparées". En vain le chef de l'opposition ontarienne affirme-t-il le contraire. L'Etendard n'en tient aucun compte, et ne publie même pas ses paroles.

Eh bien ! si c'est là de l'honnêteté et de la loyauté, les mots ne signifient plus rien.

Ah ! comme on est juste quand on a rompu avec l'esprit de parti.

Si c'était un journal conservateur qui en agirait ainsi, que d'injures !

LES ECOLES SEPARÉES

L'Union des Cantons de l'Est écrivait l'autre jour :

Les catholiques dans Ontario ont des écoles séparées ; c'est le parti de M. Blake qui leur a rendu cette justice.

C'est là un mensonge historique. La loi des écoles séparées dont jouissent les catholiques du Haut-Canada est due à l'initiative de M. Scott, alors député conservateur, et au concours de Sir John Macdonald et de ses partisans. C'est tellement vrai que le Globe disait ces jours derniers :

Ce n'est pas la faute de M. Mowat si le système des écoles séparées existe dans la province d'Ontario. La loi à cet effet a été adoptée en 1863, malgré le Globe, malgré M. Mowat, qui a voté contre.

Cette loi a été faite à l'instigation des orangistes et de sir John A. Macdonald, avant la Confédération, et il a bien pris soin—le vieux perfide—de faire insérer une clause dans l'ACTE DE LA CONFÉDÉRATION, 1867, reconnaissant le système des écoles séparées dans Ontario.

Il n'est plus, par conséquent, du pouvoir des législatures provinciales de légiférer sur la matière.

Voilà les faits relatifs à cette question. Qui est responsable ? SIR JOHN A. MACDONALD.

Donc la loi des écoles séparées a été adoptée malgré le Globe. M. Mowat et les grits, à l'instigation de sir John Macdonald qui en est responsable.

A ce sujet, sir John lui-même disait, la semaine dernière, dans sa réponse à l'adresse des irlandais catholiques de Cobourg :

"L'adresse de mes amis les irlandais catholiques rappelle un tableau bien différent de ce que nous voyons dans les luttes politiques du jour. Je me souviens du temps où j'étais attaqué dans le Globe jour par jour, semaine par semaine et année par année, pour ma prétendue soumission aux Canadiens du Bas-Canada, à ceux qui professent la religion catholique.

"Le Globe versait sur moi tous les venins qu'il est capable de distiller, mais cela ne m'a pas inquiété. Je savais que j'accomplissais mon devoir, et, depuis, les catholiques m'ont remercié des luttes que j'ai alors livrées contre le protestantisme rampant du Globe de ce temps-là.

"De concert avec ce grand homme et cet homme de bien—Egerton Ryerson—je suis parvenu à obtenir pour les catholiques d'Ontario, un système d'écoles séparées qui leur donnait satisfaction.

"Le Dr Ryerson—je n'ai pas besoin de le rappeler—n'était pas catholique. C'était un méthodiste d'une grande puissance intellectuelle et tous deux nous avons travaillé des jours et des nuits à la préparation du bill des écoles séparées, et lorsque le travail fut terminé le docteur Ryerson déclara que cette loi ne porterait aucune atteinte, aucun préjudice aux écoles publiques du Canada.

"Il disait de plus que le bill, lorsqu'il serait en opération, pourrait affermir et élargir les bases du système d'écoles publiques du Canada. Je remercie cordialement ceux qui ont bien voulu rappeler ce que j'ai fait autrefois dans l'accomplissement de mon devoir. Je croyais alors bien faire et j'ai agi d'après mes convictions sans m'occuper

des attaques auxquelles j'étais en butte. (Appl.)

Voilà comment c'est le parti de M. Blake qui a donné les écoles séparées aux catholiques Haut-Canadiens.

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire, en ce pays, quand on est indépendant, impartial, et qu'on s'est placé au-dessus des atteintes de l'esprit de parti.

IL EST REPUDIÉ

Les attaques stupides et odieuses du Mail contre nos institutions et nos droits sont repudiées de toutes parts.

La Gazette de Montréal, organe de M. White, a formellement contredit ces articles fanatiques. Sir John a protesté contre le journal de M. Bunting. M. Meredith a désavoué sa tactique, dans son programme et ses discours. Enfin M. Thompson, ministre de la Justice, a consommé la série des désavous, dans son discours d'Alexandria. Voici ses paroles :

On me demandera peut-être mon avis au sujet du grand organe conservateur de ce pays, le Mail. Ne s'emploie-t-il pas à soulever une guerre de secte ? Je réponde dans Ontario comme dans Québec, les tentatives de ces individus et de ces journaux, quels qu'ils soient, qui essaient de soulever les guerres de religion.

Ces tentatives sont absolument injustifiables, et je considère que le temps est passé où l'on pouvait faire du capital politique par de semblables moyens. Le Mail est un journal indépendant. Il peut attaquer le gouvernement du jour ou le lendemain, sans que nous puissions l'en empêcher. Nous n'avons rien à faire avec cette feuille. Ce n'est pas comme le Globe, qui est revisé chaque nuit par un ami de M. Blake avant d'être imprimé.

L'honorable M. Thompson, après l'honorable M. White, après M. Meredith, après Sir John ! La réputation du Mail est-elle assez générale ? Et sont-ils justes les journaux qui ne veulent tenir aucun compte de ce fait ?

Le Mail parle pour lui, dans sa campagne odieuse, et n'engage que sa responsabilité.

HYPOCRITES ET FARCEURS

Le Globe dit, au sujet des élections de Manitoba :

M. Norquay a été battu à plates courtes dans les comtés anglais, et soutenu dans les comtés habités par les Métis canadiens-français, simplement parce qu'il est métis lui-même, et qu'il a pour collègues, les chefs locaux des Métis.

Ainsi les Métis français ont appuyé le cabinet Norquay. Qu'en pensent nos gens de la presse rouge-nationale, l'Electeur, la Patrie et la Justice ?

La vraie raison pour laquelle les Métis et les Canadiens-Français ont soutenu en masse le gouvernement conservateur, c'est que ce gouvernement leur a rendu justice, tandis que le parti libéral, le Free Press de Winnipeg en tête, n'ont cessé de soulever le fanatisme national et religieux contre nos compatriotes.

Les journaux rouges d'ici dénoncent-ils leurs amis de là-bas, comme nous dénonçons le Mail ? Pas du tout. Ils font des vœux pour le triomphe des grits manitobains, et arborent leurs drapeaux pour célébrer la victoire apocryphe de ces fanatiques.

Hypocrites et farceurs !

PETITE GAZETTE

On lisait dans le dernier numéro du Progrès de l'Est :

L'autre jour, M. Mercier abandonnait l'un de ses confrères du barreau de Montréal comme suit :

—Que me donneriez-vous si nous battions Taillon à Montréal ?
M. G. — Un sonner aux huîtres.
M. Mercier. — Prépare-toi, car j'ai l'intention de te que nous allons le battre.

Nous ne savons si M. G. s'est préparé, et a préparé ses huîtres. S'il l'a fait, qu'il mange ses mollusques sans tambour ni trompette. Car M. Mercier n'ira pas lui rappeler sa promesse.

Un autre ministre épiscopalien vient d'entrer dans le giron de l'Eglise catholique. Le Rév. Georges Washington Bowne, ci-devant recteur de l'église protestante de St-Pierre, à Salisbury, fut dernièrement baptisé par le Père Dwight Lyman, de Baltimore, qui aussi est un converti au sein du vrai bercail, et le frère de l'évêque Lyman, du diocèse

protestant de la Caroline du Nord. M. Bowne a été pendant plusieurs années, un ministre épiscopalien, et a créé dans sa paroisse certaines dissensions parmi sa congrégation à cause de ses vues extrêmes.

On a fait des arrangements pour son admission au Séminaire de St-Sulpice, pour le préparer à recevoir l'ordre sacré. M. Bowne a environ trente ans, possède de grandes capacités littéraires, et est un excellent musicien.

L'honorable M. Thompson, ministre de la justice, l'honorable M. Chapleau secrétaire d'Etat et le député ministre de la justice ont tenu vendredi et samedi une enquête sur l'administration du Pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Tous les officiers ont été interrogés avec le plus grand soin depuis le Préfet jusqu'aux tourne-clefs.

De cette enquête, il ressort que de grandes améliorations ont été introduites dans l'administration du pénitencier, que la discipline y est strictement observée, et que les officiers exercent un contrôle salutaire sur les détenus. Le travail qui s'y fait est très bien exécuté. C'est ainsi que tout l'agrandissement du pénitencier s'effectue par les détenus. Quant à leur nourriture, elle ne laisse guère à désirer.

Un journal de Rome dit que malgré son grand âge—il a 92—le R. P. Beckx, général de l'ordre des Jésuites, vague comme à l'ordinaire à ses occupations.

Des lettres reçues, ces jours derniers, à l'évêché de Saint-Hyacinthe, annoncent que Mgr Moreau et ses compagnons de voyage, alors à Rome, étaient en excellente santé. Les Canadiens dans la Ville Eternelle ont eu une audience particulière de Léon XIII, à la fin de novembre.

M. Burke, M. P. P.

L'Islet, 11 Déc. 1886.

M. le Rédacteur,

Je vois dans le "Canadien" de ce matin, l'éloge de 2 canadiens français élus pour la législature de Manitoba, MM. Gelly et Prendergast. Il est un autre canadien qui quoique irlandais de naissance n'en est pas moins canadien français de langue et de sentiments. Je veux parler du député du comté de St-François Xavier, M. Joseph Burke, arpentier, qui a été élu par acclamation. Ce monsieur mérite nos sympathies et félicitations à plus d'un titre : c'est un conservateur dévoué et un garçon intelligent qui a su se rendre populaire et se créer un bel avenir au Manitoba, quoiqu'émigré en ce pays que depuis 6 ans seulement. M. Burke est natif de St-Jean Port-Joli et ses compatriotes du comté de l'Islet seraient heureux de voir les journaux conservateurs faire son éloge, ce qui serait d'autant plus à propos que le public n'a pu le reconnaître parmi les députés élus, car tous les journaux canadiens-français ont massacré son nom en écrivant Bourke au lieu de Burke. Je compte M. le rédacteur sur votre patriotisme pour rendre justice à l'un des nôtres en lui consacrant quelques lignes de votre journal pour faire son éloge.

Ce faisant vous obligerez vos amis.

Votre tout dévoué.

La situation en France

FOURENS ACCEPTE LE PORTEFEUILLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, 13.—M. Flourens, vice-président du conseil d'état, a accepté le portefeuille de ministre des affaires étrangères dans le cabinet Goblet.

A la réunion du cabinet aujourd'hui, il a été décidé de demander à la chambre de voter des crédits provisoires seulement pour deux départements. On regarde comme certain l'adoption de ces crédits parce que les trois groupes de la gauche ont consenti à les voter.

Dans les couloirs aujourd'hui on discutait fortement la question de la dissolution de la chambre au printemps prochain.

M. Flourens fut autrefois un directeur du département du culte public. Il est un chaleureux partisan du Concordat et est en faveur du maintien de l'ambassade française au Vatican.

La nomination de M. Flourens indique la difficulté que le gouvernement a éprouvée à avoir un ministre des affaires étrangères.

Les élections de Manitoba

Destruction d'une boîte de scrutin

Winnipeg, 13.—Le député-officier-rapporteur Sibbald est arrivé hier matin, de Gimli, comté de Rockland. Il était complètement ivre. La boîte de scrutin et les bulletins qu'elle contenait sont brûlés.

Le rapport des scrutateurs établit toutefois que 30 votes enregistrés sont bons et qu'il y a eu 7 bulletins donnés à M. Jackson libéral, et 3 bulletins donnés à M. Hagel, conservateur, rejetés.

Un avocat éminent de la ville est d'opinion que le rapport des scrutateurs sera accepté, sur un décompte. Un autre avocat soutient le contraire.

Attentat contre l'empereur Guillaume

Berlin, 13.—Un individu a lancé une pierre dans une fenêtre du palais de l'empereur Guillaume hier après-midi, mais l'empereur n'a pas été blessé. L'individu a été arrêté.

Plus tard.—L'auteur de cet attentat, est un apprenti serrurier dans la plus grande misère. On croit que cet apprenti a agi ainsi en vue d'attirer l'attention sur son état de dénuement.

Cet acte produisit grande sensation dans la ville, et une foule immense s'assembla près du palais impérial. L'empereur n'a pas été impressionné ; et il s'est montré à la fenêtre de son palais pour rassurer le peuple. La foule l'a acclamé.

Honneur au mérite

La lettre suivante a été reçue par MM. R. S. Williams & Fils, de M. W. Fellow agent commercial du Canada à l'exposition coloniale de Londres, Angleterre

Steamer Vancouver.
Liverpool 18 Nov. 1886.

MM. R. S. Williams & Fils,
143 rue Yonge,
Toronto.

MM.—C'est avec plaisir que je vous informe que Sa Majesté la reine a choisi un de vos pianos qui devra être placé dans le château de Windsor. Le choix de cet instrument a été fait par M. Dyson, de la maison Dyson & Fils, Windsor, qui est l'accordeur nommé spécialement par Sa Majesté et leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught et le duc et la duchesse d'Albany.

M. Dyson a été tellement satisfait de vos pianos qu'il en a acheté deux pour lui-même, et je prends la liberté de vous féliciter de ce que j'ai réussi à placer vos instruments en aussi bonnes mains. Je n'ai plus maintenant de doute que vous allez vous intituler "Manufacturiers de pianos de Sa Majesté la reine d'Angleterre."

Bien à vous.

W. H. FELLOW.

Les seuls agents autorisés pour la vente des véritables pianos Williams, pour la ville et le district de Québec sont MM. Bernard & Allaire.

R. S. WILLIAMS & FILS
Québec, 9 Décembre 1886—tm 523

Echos & nouvelles

Chronique religieuse

— Samedi matin, il y aura quatre ordinations de diacres à la Basilique.

— Desormais, il y aura, tous les dimanches et fêtes d'obligation, un salut à l'église de la Basse-Ville, à sept heures du soir. On gagnera 100 jours d'indulgence chaque fois qu'on y assistera.

— La retraite pour les hommes mariés commencera dimanche prochain à l'église de St-Sauveur, pour se terminer le jour de Noël.

— Les paroissiens de Notre-Dame de la Garde ont été témoins, dimanche soir, d'une belle cérémonie à laquelle ils ont assisté en grand nombre. M. l'abbé Lessard, curé de cette paroisse, avait fait l'acquisition de deux statues, une de saint Antoine de Padoue, une autre de saint Jean-Baptiste, et de deux anges adorateurs pour être placés de chaque côté du maître-autel. Il avait invité pour présider la cérémonie de la bénédiction, M. l'abbé Godbout, curé de Saint-Romuald, le fondateur de cette paroisse, qui a bien voulu aussi prêcher le sermon de circonstance.

Les paroissiens de Notre-Dame de la Garde ont été heureux de voir au milieu d'eux celui qui avait laissé de si bons souvenirs. Le prédicateur n'a pas manqué de faire ressortir le travail accompli par M. l'abbé Lessard pour le bien de cette jeune paroisse depuis qu'il en a eu la direction.

Les décorations du chœur et de l'autel, dues aux Sœurs de la Charité de la localité, étaient marquées au coin du goût le plus exquis. Le chant et la musique n'ont laissé rien à désirer.

Les statues sortent de l'atelier de MM. Regali et fils, de cette ville. Elles sont magnifiques.

Cercle Frontenac

A l'assemblée générale du club de raquettes "Le Frontenac de Québec," les membres dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

Alt. Taguay, président ; Ed. H. Bernier, vice-président ; L. M. Poulin, secrétaire ; P. Dallaire, capitaine.
Comité de régie : Louis Poulin, Nap. Moisan, Jos. Moisan, Elz. Noël, Jean Poitras et Adolphe Delisle.

La perdrix

La perdrix blanche a fait son apparition la semaine dernière à Chicoutimi, et

l'on croit que cette classe sera encore abondante cette année.

Quoique moins agréable au goût que les perdrix grises, les perdrix blanches n'en sont pas moins recherchées, leur plumage étant bien plus préférable pour l'usage des familles, et leur chasse bien plus intéressante.

Un brusque réveil

Un pochar d'a créé une sensation dans la nuit de samedi à dimanche, à Saint-Sauveur. M. Lefebvre, demeurant rue St-Michel, dormait paisiblement avec sa famille lorsqu'il se produisit soudain un fracas épouvantable, et les vitres volèrent en éclats. C'était un ivrogne qui s'amusait à lancer des briques dans les vitres. Une brique est allée tomber sur une table, enroulée dans le rideau de la fenêtre qu'elle avait enlevé au passage.

On s'imaginait facilement la terreur de la famille. M. Lefebvre s'est levé immédiatement et a poursuivi le malfaiteur, qui aura à compter avec la justice.

Mort subite

Madame Veuve Léandre Tremblay, née Calixte Riverin est décédée subitement le 6 du courant à Chicoutimi. Elle a été trouvée morte dans son lit vers huit heures. Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Madame Tremblay était âgée de 62 ans et comptait beaucoup d'amis dans cette ville. Elle était sœur du Capitaine Riverin et mère des Messieurs Tremblay, employés de la maison Price.

Le Pacifique Canadien

Les revenus du trafic sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, du premier au sept décembre courant, ont été de \$202,000. Pour la même période de l'an dernier, ils étaient de \$174,000. Augmentation \$28,000.

L'affaire de Saint-Rémi

La triste scène de Saint-Rémi tient encore tout le monde dans la crainte d'un dénouement tragique.

Mme Bédout n'a repris connaissance que deux jours après le coup. Elle est encore dans un état d'insensibilité qui inspire des craintes sérieuses.

M. Quinlan, qui était présent lors de l'affaire, est le maître de section du Grand-Tronc, nommé Mac Quinlan, frère de celui que nous avons nommé.

Onguent et Pilules Holloway

RHUMATISME ET NÉURALGIE

Bien que la première de ces affections attaque sans pitié les personnes jeunes et robustes, tandis que l'autre choisit ses victimes parmi celles qui sont faibles et délicates, cependant le même médicament les guérira infailliblement toutes les deux. Après que les parties affectées ont été soigneusement fomentées avec de l'eau salée et que la peau a été bien essuyée il faut, pendant quelques minutes, les bien frictionner, deux fois par jour, avec l'Onguent Holloway ; on prendra, en même temps, les Pilules suivant les instructions imprimées. En effet, des instructions, clairement détaillées, entourent chaque boîte de Pilules, comme chaque pot d'Onguent et qui, conque les suivra attentivement, pourra facilement et avec succès, être son propre docteur.

Accident sérieux

M. LE CURÉ DE SAINTE-BRIGIDE, LA VICTIME

Un accident qui a été près d'avoir des suites fatales est arrivé vers onze heures, hier matin, sur la rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice à Montréal. La voiture de M. l'abbé Lonergan, curé de l'église Sainte-Brigide, est venue en collision avec une voiture-express dans les circonstances suivantes :

Les deux voitures suivaient la voie ferrée des chars urbains dans un sens opposé et les chevaux marchaient à une allure un peu vive. Les deux cochers arrivaient l'un sur l'autre et quand ils voulurent tirer leur voiture hors de la voie ferrée, ils n'eurent pas le temps de le faire. Il en résulta une violente collision ; la voiture de M. le curé de Sainte-Brigide, moins lourde que l'express, fut culbutée et ses occupants lancés sur le pavé.

On s'empressa autour d'eux ; M. l'abbé Lonergan fut transporté, privé de ses sens, dans la pharmacie de MM. Devins et Bolton, où on lui fit respirer des sels en attendant l'arrivée d'un médecin.

A bout de quelques instants M. le curé put articuler quelques paroles ; mais le pouls ne battait plus et semblait entièrement paralysé.

Il fut plusieurs minutes dans cet état. Dès qu'il fut revenu à lui, on le conduisit à l'hôpital Notre-Dame où le Dr Brennan lui prodigua ses soins avant de le faire conduire au presbytère de Sainte-Brigide.

M. l'abbé est mieux maintenant et il ne lui reste de l'accident qu'une vive douleur à l'épaule gauche ; dans sa chute, il s'est infligé à cette épaule des contusions douloureuses.

Le Dr Brennan dit que la commotion nerveuse a été si forte qu'il ne s'en est fallu que de peu que l'accident ne coûtât la vie à M. le curé, qui, pour un peu plus, aurait succombé à la paralysie du cerveau.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. l'abbé est mieux en ce moment et que le danger est maintenant passé. Le cocher qui conduisait la voiture de M. le curé a aussi reçu de sérieuses contusions qui n'offrent heureusement aucun danger.

Œuvre de l'Orphelinat

Une quête faite dans l'église de Saint-Michel de Bellechasse, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, en faveur de la belle œuvre de l'Orphelinat de Québec, a produit la somme de \$50.

Condolances

Les notaires de la ville de Lévis ont eu une réunion à laquelle ils ont passé

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrivée à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 9.00 p. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 3 1/2 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M. — Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M. — Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gosham, Lewiston, Portland, Mont-Areal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAO ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 9 1/2 a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre les mercredis et vendredis, arrivant à 11.45 h. a. m.

4.00 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 5.50 et à la Rivière à 7.00 p. m.

Allant au Sud

6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.10 a. m.) pour Québec arrivant à 8.55 a. m.

2.30 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.45 p. m.) pour Québec arrivant à 6.00 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup à 11.15 a. m.

Pour la Riv. du Loup à 5.55 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitté Lévis à 1.10 p. m., arrive à Sherbrooke à p. m. et à New-York, a. m.

Mixte—quitté Lévis 2.00 p. m., arrive à St-François à 7.45 p. m.

Express—départ de New-York à 4.30 p. m., arrive à Lévis à 8.20 p. m.

Mixte—quitté Saint-François, 6.00 a. m., arrive à Lévis 11.15 a. m.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux à vapeur de la traversée font le trajet entre Québec et Lévis toutes les demi-heures

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS

QUÉBEC	LÉVIS
P. M.	P. M.
7.30 Malle pour Halifax.	2.00 Malle de la Riv. du Loup.
7.45 Accommodation pour la Rivière du Loup.	6.00 Malle d'Halifax.
10.45 Malle pour la Rivière du Loup.	6.00 Accommodation de la Rivière du Loup.
P. M.	P. M.
5.30 Accommodation pour la Rivière du Loup.	

Pour le Québec Central

P. M.	A. M.
12.30 Express pour Sherbrooke.	11.30 Train mixte de Saint-Joseph.
P. M.	P. M.
2.00 Train Mixte pour St-Joseph.	3.30 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
P. M.	A. M.
1.30 Train éclair pour l'Ouest.	7.00 Malle de l'Ouest.
P. M.	P. M.
8.00 Malle pour l'Ouest.	2.00 Malle de l'Ouest.
	6.30 Train mixte de Richmond.

Voyages intermédiaires pour fret

Lignes d'Omnibus

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Bergeville et le couvent de Silery à 11.45 a. m.

Départ de l'Eglise de Silery à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.

Départ du Bureau de poste pour le couvent de Silery et Cap Rouge à 4.15 p. m.

Prix : aller et retour, 50 cts. et 25 cts. pour les enfants.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Quatre omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 heures et 14 heures.

Après midi à 5 heures et 6 1/2 heures.

Départ de la Barrière du Sault, le matin à 5 heures et 7 heures. L'après midi à 2 et 4 heures.

Les dimanches, de la Barrière du Sault à midi et à 5 heures p. m. De Québec, à 1 1/2 heure p. m. et 6 1/2 heures p. m.

Prix : aller et retour, 20 cts.

CHATEAU RICHIER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures p. m., chez Jean Lemelin, épicière, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richier à 6 1/2 heures du matin. Prix : aller et retour 60 cts.

Les dimanches de Québec à 6 heures du matin.

Prix : aller et retour, 60 cts.

Cinquante pour cent de moins

LIVRES ! LIVRES !! LIVRES !!!

POUR AVOCATS, DOCTEURS, MEMBRES DU CLERGÉ, MARCHANDS, ÉCOLES ET COLLÈGES.

RELIURE, PAPETERIE.

LES soussignés qui assistent aux principales ventes de livres et de tableaux, et qui achètent des bibliothèques des particuliers de grand prix en Angleterre et sur le continent, peuvent fournir des livres à environ 50 pour cent de moins que le prix courant ordinaire. Tableaux, livres et MSS achetés sur ordre.

Tous les livres neufs et de seconde main et les

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cts.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.

Prix : 5 cts.

Ascenseur

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir.

Les mardis et samedis, de 6 heures du matin à 9.30 du soir.

Le dimanche de midi à 9.30 h du soir.

Prix : 3 cts, 5 cts aller et retour, ou deux passages.

Télégraphe d'alarme

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
- 2 Ste Anne et Ste Geneviève.
- 3 Grisons et Ste Geneviève.
- 4 Haldimand et St Louis.
- 5 Jardins et Ste Anne.
- 6 Ruade et Fort.
- 7 Hébert et Rempart.
- 8 Ste Famille et Hébert.
- 9 Séminaire de Québec.
- 10 Ste Julie et d'Artigny.
- 12 St-Jean et Collins.
- 13 Palais et Mac-Nelson.
- 14 St-Jean et St Stanislas.
- 15 Chantier Dinning, (Champlain).
- 16 Epicerie Taylor.
- 17 rue Champlain, 474.
- 18 St-Jean et Sutherland.
- 19 Deligny et St. Olivier.
- 21 Maison Giblin (Champlain).
- 23 rue Champlain, 103.
- 24 Dalhousie et Arthur.
- 25 Côte de la Montagne, au bas.
- 26 Sault-au-Matelot et St. Jacques.
- 27 Côte Dambourges et St. Paul.
- 28 St. François et la Chapelle.
- 29 Pied de la rue de l'Eglise.
- 31 Lemesurier, rue St. Paul.
- 32 Marché St. Paul, station.
- 34 Frairie et St. Dominique.
- 35 Fossés et Pont.
- 36 St. Valier et la Chapelle.
- 37 L'Eglise et St. Joseph.
- 38 Dorchester et des Commissaires.
- 41 Dorchester et N. D. des Anges.
- 42 St. Valier et Bellevue.
- 43 Colomb et Nelson.
- 45 St. Anselme et St. Joseph.
- 46 Caron et la Reine.
- 47 Reine et Couronne.
- 48 Arago et Fargeon.
- 49 Prince Edouard et Grant.
- 51 Reine et Pont.
- 52 St. Dominique et St. François.
- 53 Dorchester et Ryland.
- 54 Artillerie et Ste Julie.
- 56 St. Augustin et St. Patrice.
- 57 St. Patrice et Berthelot.
- 58 Grande Allée et coit.
- 61 Artigny et St. Amable.
- 62 rue St. Amable, Bon Pasteur.
- 63 Grande Allée, Ste Brigitte.
- 64 St. Jean et Salaberry.
- 65 Ste Claire et Richelieu.
- 67 St. Jean et Ste Geneviève.
- 71 Robitaille et Latourelle.
- 72 St. Augustin et St. Georges.
- 73 Parlement.
- 74 St-Jean et St-Eustache.
- 75 St-Eustache et Richelieu.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les positions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infatigable pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles plaies, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 25 cts, 50 cts et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY.

533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881—1 an.

QU'AUX COLONIES

Cinquante pour cent de moins

revues seront livrés dans le plus court délai. Bibliothèques fournies au complet. Vente en gros de livres reliés et de papeterie à des prix extrêmement bas. Paiement par traite de banque ou mandat-poste à ordre.

J. MOSCRIPT, PYE et CIE..

RELIEURS EXPORTATEURS, PAPETIERS ET ÉDITEURS.

154, RUE WEST REGENT, GLASGOW, ÉCOSSE.

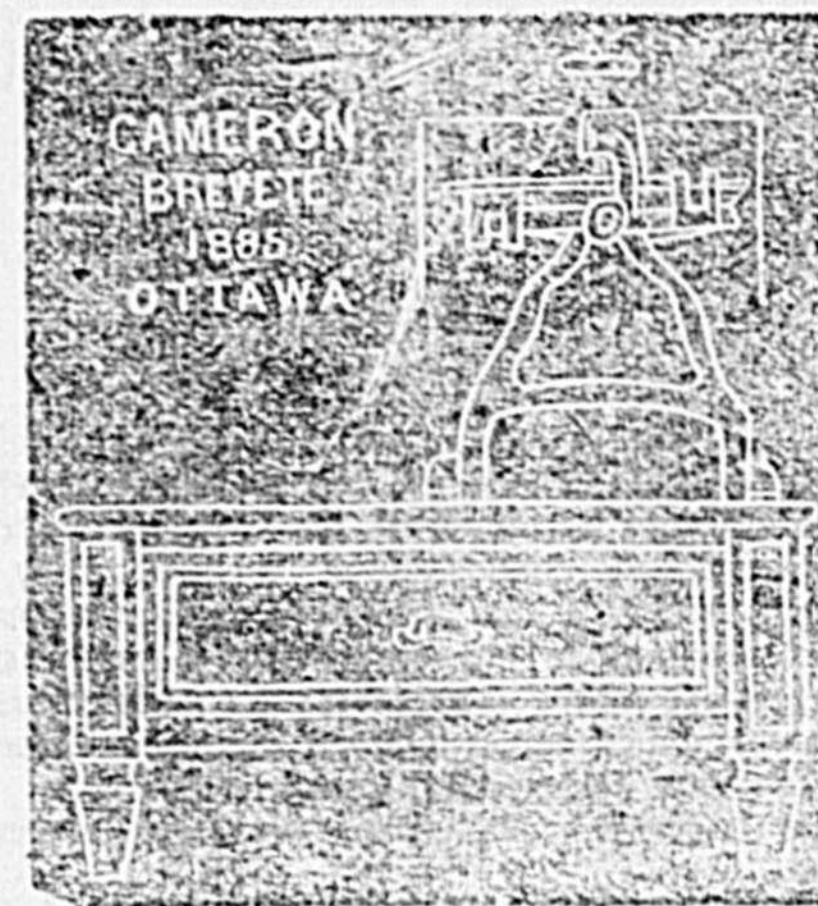
BONNE NOUVELLE DU PAYS !

Pour la commodité de "Kin Beyond Sea" J. Moscript Pye et Cie (de la susdite société) qui a

acquis une grande expérience dans les différents besoins des dames et des messieurs à l'étranger et, dans les colonies, agit comme agent général, et exécute avec économie et célérité les commissions qu'on lui confie, pour toute demande petite ou grande venant de l'Europe. Des correspondants dans toutes les parties. Manufactures et patentes, aussi entreprises financières et commerciales placées sur le marché anglais. Honoraires payés d'avance £25 sterling. Parents recherchés, Épargne du temps, des peines et des dépenses, en communiquant avec M. Pye, 154, rue West Regent, Glasgow. Une remise sera dans tous les cas accompagnée d'instructions.

Québec, 11 nov 1886—3m3ps 509

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !



ANTITYPE

POUR STÉRÉOTYPER

PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux tels qu'impressions pour chemins de fer, Livres et Régures, Étiquettes, Entêtes de Journaux, Textes d'Annonces à long terme, Reproduction de Gravures, etc., etc.

On ne peut ni temps ni argent à chauffer les moules pour couler, la dessiccation des moules en papier d'après avec les plus grandes facilités.

L'appareil peut être mis en opération, soit avec l'huile de charbon ou le gaz. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de coulage.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES

Ordonne ou demandes d'informations peuvent être adressées aux soussignés, seuls agents

JOSEPH MOSCRIPT, P. N. CAMERON, FILS, Rue Lachapelle, 18, QUARTIER MONTREAL, QUÉBEC. Rue Hubert, 11, MONTRÉAL.

SCIENTIFIC AMERICAN

LE PLUS POPULAIRE DES JOURNAUX SCIENTIFIQUES DU MONDE

ÉTABLI EN 1846

Circulation plus grande que tous les journaux du même genre réunis.

LES CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR LE CANADA NE SONT SEULEMENT QUE DE \$3.20 POUR UNE ANNÉE Y COMPRIS LE POSTAGE—POUR LES PAYS ÉTRANGERS \$4.

Cette publication si étendue et si magnifiquement illustrée paraît une fois par semaine, chaque N° contient 16 pages d'informations utiles et un grand nombre de gravures originales des nouvelles inventions et découvertes représentant les travaux d'ingénieurs, nouveauté dans les Arts Mécaniques, les Manufactures, la Chimie, l'Électricité, la Télégraphie, la Photographie, l'Architecture, l'Agriculture, l'Horticulture, l'Histoire Naturelle, etc.

Toutes les classes de lecteurs trouveront dans le "SCIENTIFIC AMERICAN" un résumé populaire des meilleurs renseignements sur les sciences du jour; et la bit des éditeurs est de les présenter sous une forme attrayante en se servant autant que possible de termes faciles à comprendre et toutes les illustrations y trouveront une lecture instructive. Cette publication active les connaissances et le progrès des toutes les localités où elle circule.

Une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN" et une copie du "SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT" (voyez l'annonce ci-dessus) seront adressées à tout abonné pour un an, postage compris sur réception de sept piastres.

La meilleure manière de remettre le montant de l'abonnement se fait par un mandat de Poste. Toutes lettres et tous mandats doivent être adressés et payables à

MUNN & Co., Éditeurs,

361, Broadway, New-York.

Scientific American Supplement.

C'est une publication différente de celle du SCIENTIFIC AMERICAN mais du même format, chaque numéro contient 16 pages. Le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT contient un très grand nombre de matières ayant rapport aux découvertes les plus récentes et les plus importantes de toutes les parties du monde dans les Sciences, la Mécanique, l'Architecture et la Génie. Chaque numéro contient plusieurs illustrations, ayant rapport aux travaux, en voie de se faire ou terminés tant de ce côté de l'Atlantique que de l'autre côté, des plans et des vues d'architecture de nouveaux édifices publics, de jolies maisons de ville et de campagne, d'aménagements, etc.

DES TRADUCTIONS des journaux Français, Allemands et autres, accompagnées d'illustrations des grands travaux de génie; aussi des constructions importantes projetées, en progrès ou complètes ayant rapport à la marine ou à la mécanique, tant dans notre pays qu'à l'étranger.

LES MÉMOIRES des plus importants hommes aux sciences et aux arts, les hommes les plus éminents paraissent dans le SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT. Ce journal mis en volume forme une encyclopédie de renseignements les plus utiles, et représente l'histoire complète du progrès du temps dans les Sciences, les Arts et le génie mécanique. Ce journal ne contient pas d'annonces.

Prix—\$5 par année, d'avance; ou un abonnement au SCIENTIFIC AMERICAN (voyez la prospectus plus haut) et un abonnement au SCIENTIFIC AMERICAN SUPPLEMENT pour un an par la poste \$7 aussi d'avance—Remise par la poste à l'adresse de

MUNN & Co.,

Publisher, Scientific American,

361 Broadway New-York.

MUNN & Co., ont obtenu pour leurs clients depuis l'établissement de leur bureau d'agence en 1846, plus de cent mille brevets. Aucun autre bureau de ce genre n'a de meilleurs moyens à sa disposition pour obtenir à bonne composition et promptement, des Brevets, des marques de commerce, des droits de propriété, etc.

Après examen des inventions, avis est donné gratis sur la possibilité de les faire breveter. Nous nous chargeons d'obtenir à des conditions favorables des Brevets dans les États-Unis, en Canada et dans les autres pays.

On adresse gratis à ceux qui en font la demande des pamphlets donnant les renseignements nécessaires pour obtenir des Brevets dans ce pays et à l'étranger.

Québec, 23 décembre 1886

1842. UNE PROCLAMATION. 1887.

Sachez ! Sachez tous ! Hommes, femmes et enfants—que le grand département éditorial à la tête duquel est le Dr. George Thurber, qui a maintenu le "American Agriculturist" au premier rang depuis vingt-cinq ans vient d'être augmenté de Chester P. Dewey, Seth Green et autres écrivains. Nous nous proposons d'ajouter aux centaines de mille domiciles, dans lesquels le

AMERICAN AGRICULTURIST

est lu et révéré de l'Atlantique au Pacifique, comme un ami de vieille date et un conseiller. En conséquence nous avons l'intention d'agrandir les départements concernant

LE FOYER DOMESTIQUE ET LA JEUNESSE.

et en y faisant d'autres additions de manière que ce journal sera à l'avenir une Publication de Famille tout en étant dévoué à l'Agriculture et à l'Horticulture. Toute personne qui nous enverra immédiatement \$1.50 le prix de l'abonnement plus 15 cts pour le postage d'un livre, recevra le AMERICAN AGRICULTURIST pour l'année 1887 et le AMERICAN AGRICULTURIST Law-Book, qui vient d'être publié—c'est un résumé des connaissances agricoles utiles à tous les Agriculteurs, les Artisans, les Hommes d'affaires, les Fabricants, etc., permettant à chacun d'être son propre avocat. C'est un fort volume, contenant une livre et demi et élégamment relié en Peraline dorée. Le American Agriculturist

VEUT QUE LA TERRE

donne de plus grands revenus en augmentant son grand nombre de lecteurs. Nous avons distribué 60 000 prospectus à ceux qui nous ont aidés l'année dernière et c'est bien notre intention d'en donner 100 000 à ceux qui travailleront cette année. Demandez les termes particuliers aux agents, quand vous enverrez votre abonnement. Prix de l'abonnement par année \$1.50, chaque N° 15 cts.

Adressez 5 cts et vous recevrez par la Poste le grand numéro double du "American Agriculturist" qui vient d'être publié, et des épreuves avec la table des matières du "Law-Book."

ON DEMANDE DES SOLICITEURS D'ABONNEMENTS PARTOUT.

Adress—PUBLISHERS AMERICAN AGRICULTURIST,

751, Broadway, New-York.

DAVID W. JUDD, Prés.,

Québec, 30 décembre 1886.

SAM'L BURRMAN, Sec.

325



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles

CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS

1886—Arrangements d'hiver—1887

LES lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Vaisseau	tonnage	Commandants
NUMIDIAN.....	6100	en construction
PARSIAN.....	5400	Capt James Wylie.
SARDINIAN.....	4650	Lt Smith H R N
POLYNESIAN.....	4100	Capt J Ritchie.
SAHARAN.....	3600	" J Graham.
CIRASSIAN.....	4000	" W Richardson
PERUVIAN.....	3400	" H Wylie.
NOVA SCOTIAN.....	3300	" H R Hughes.
CASPIAN.....	3200	Lt R Barrett R N
CARTHAGINIAN.....	4600	Capt A Macnicol.
SIBERIAN.....	4600	" R P Moore.
NORWEGIAN.....	3531	" J G Stephen.
HIBERNIAN.....	3440	" John Brown.
AUSTRIAN.....	2700	" J Ambury.
NESTORIAN.....	2700	" W Dalziel.
PRUSIAN.....	3000	" A McDougal.
SCANDINAVIAN.....	3000	" John Park.
BURMESE AYREAN.....	3800	" J Scott.
CORBAN.....	4100	" G J Menzies.
GREGIAN.....	3600	" G R Le Gallais.
MANITUBAN.....	3150	" R Carruthers.
CANADIAN.....	2600	" John Kerr.
PHOENICIAN.....	2500	" D McKillop.
WALDENSIAN.....	2600	" D J James.
LUCHERN.....	2200	" W S Main.
NEWFOUNDLAND.....	1500	" G Mylius.
ACADIAN.....	1350	" P McGrath.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

De Liverpool à Land	De Portland à Liverpool via Halifax	De Halifax à Liverpool
Jeu 11 nov	Jeu 12 déc	Samedi 4 déc
25 "	16 "	18 "
9 déc	30 "	1 janv
1887	1887	
23 "	13 janv	15 "
6 janv	27 "	29 "
20 "	10 fév	12 fév

PARTANT DE HALIFAX A DEUX heures P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec via Halifax :

Cabine.....	\$60 00, \$75 00 et \$85 00
Suivant les accommodements.	
Intermédiaire.....	\$36 50
Entrepreneur.....	\$26 50
Billets de retour à prix réduits.	

Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, T.-N., Baltimore et Halifax,

De Liverpool à Baltimore via St-Jean et Halifax	De Baltimore à Liverpool via St-Jean et Halifax	De Halifax à Liverpool
Mardi	Mardi	Lundi
9 nov	30 nov	6 déc
23 "	14 d c	20 "
7 déc	28 "	587
21 "	1887	17 janv
4 janv	11 janv	
	25 "	

* A Liverpool directement.

LIGNE DE GLASGOW